

Génocide des Tutsis au Rwanda : le récit d'un rescapé au cœur du procès de Claude Muhayimana à Paris

RFI, 6 février 2026

Le témoignage d'Éric Nzabihimana, rescapé du génocide tutsi, était au cœur du procès du franco-rwandais Claude Muhayimana à Paris ce jeudi 5 février 2026. Employé à la mairie de Rouen condamné en première instance à 14 ans de prison pour complicité de terrorisme et crimes contre l'humanité Claude Muhayimana est accusé d'avoir conduit des miliciens Interahamwe génocidaires sur les lieux de massacre, sur les collines de Kibuye, Gitesi et Bisesero. C'est là, à Bisesero, que vivait Éric Nzabihimana en 1994.

Bien qu'il ne connaisse pas Claude Muhayimana, Éric Nzabihimana est l'un des témoins clés de son procès. Venu de Kigali, il réclame la fin de l'impunité pour les présumés génocidaires comme pour les militaires français de l'opération Turquoise.

En 1994, il vivait à Bisesero, à l'ouest du Rwanda. C'est là, en haut des collines sur les rives du lac Kivu que s'est organisée une résistance tutsi. Avec les autres villageois, Éric Nzabihimana et ses proches ont tenté de se défendre, en lançant des pierres aux atta-



Éric Nzabihimana, survivant tutsi du génocide rwandais et du massacre de Bisesero, pose le 24 juin 2019 à Paris. Le massacre a eu lieu dans les collines de Bisesero du 27 au 30 juin 1994, où des centaines de Tutsis ont été tués par l'armée rwandaise et les milices hutu pro-gouvernementales. © Stephane De Sakutin / AFP

quants qui venaient des communes voisines.

« *La résistance a duré trois mois, parce que nous étions habitués depuis des années à gérer les attaques. Mais en 1994, ça a dépassé les limites, c'est allé au-delà de nos forces,* » se souvient Éric Nzabihimana. C'est pourquoi nous avons fini par être presque tous tués. »

La présence de présumés génocidaires en France dénoncée

Presque tous, soit plus de 50 000 rien qu'à Bisesero, dont sa femme et sa petite sœur. Apprenant l'arrivée de l'opération Turquoise par RFI, il pense que les massacres vont cesser, mais les militaires français disent ne pouvoir évacuer personne, faute de moyens. « *Si un militaire qui était dans l'opération Tur-*

quoise dit qu'il n'y a pas eu de complicité c'est une contradiction », ajoute-t-il.

Il dénonce aussi la présence en France de présumés génocidaires et attend toujours que justice soit rendue aux victimes. « *Là où on aura besoin de moi, je serai toujours prêt à témoigner* », conclut Éric Nzabihimana.

Le procès de Claude Muhayimana doit durer jusqu'au 27 février. Il risque la perpétruité, mais nie les accusations de complicité pour génocide et crimes contre l'humanité.